

Monsieur le Directeur des Services - Direction
de la Sécurité et de la Police
Militaire - Bureau central - Paris

COMPAGNIE

79306191

13.1.79 COMPAGNIE

RIGADE

2205/3
COMMANDEMENT REGIONAL
DE LA SECURITE
MILITAIRE A PARIS
LE 13 JANVIER 1979

ROGES VERBAL Numéro : 28

N DATE U : 13 Janvier 1979

OBJET OLANT ON IDENTIFIE

DATE : le 13 Janvier 1979 à 6 heures et 20 minutes

LIEU : Dans le ciel au dessus de

TEMOIN : Monsieur C , H ans, boulanger
demeurant à

FRG
18.5.79

GROUPEMENT
DE

COMPAGNIE
DE

BRIGADE
DE

7 ENDARMERIE 11/ATIONALE

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

79306191

13.1.79

An mil neuf cent soixante dix neuf, le vingt deux Janvier

Vous,

, R - - - , D - - -

Gendarmes à la Brigade de

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs.

PREAMBULE

- Le samedi treize Janvier mil neuf cent soixante dix neuf, à onze heures, Monsieur C , H , ans, boulanger, demeurant à , nous avise téléphoniquement des faits suivants :

- Ce même jour, à six heures vingt précises, alors qu'il était dans sa cour, occupé à pomper du fuel dans un réservoir, son attention a été attirée par une lueur assez vive. Il a levé la tête et a été témoin d'une "scène vraiment particulière et étrange!" (Sic): dans le ciel se trouvait un objet ayant la forme d'un haltère. Les deux sphères étaient de couleur jaune pâle, entourées d'un halo. La partie centrale allongée reliant ces deux boules émettait une lumière diffuse de couleur bleue-violette assez vive. Cette forme était en position "point fixe" lorsque les yeux de Monsieur C se sont portés sur elle. Le témoin a pu l'observer pendant quelques secondes. L'objet est ensuite parti à grande vitesse en direction de la (Nord Ouest - Est), rapidement caché par les toits des maisons avoisinantes.

- Le témoin, bien que n'étant pas incrédule lui-même sur ce genre de phénomène, a hésité avant de nous prévenir, par peur du ridicule.

ENQUETE

- Le même jour, à seize heures, nous nous présentons chez Monsieur C à . Sa propriété se trouve dans le quart Nord - Est de la Commune. La maison même se compose de la partie habitation et de la partie commerce (boulangerie). La cour jouxte l'immeuble. (voir planche photographique et croquis)

- Monsieur C nous guide jusqu'à l'endroit exact où il se trouvait et nous désigne le point aérien où il a vu l'objet. (voir planche photographique). Lors de cette reconnaissance des lieux, le témoin nous répète et confirme sa déclaration téléphonique de la matinée.

...//...

PROCES-VERBAL n° 28

du 13 Janvier 1979.

ANALYSE

RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS

Objet volant non identifié."

du 13 Janvier 1979

5ème EXPEDITION/

A cet effet, Nous, Gendarme D. , entendons :

C H , né le à
boulangier - marié, 1 enfant - demeurant à
- Français - qui nous déclare à 17 h
40' :

- - " Ce matin, à 6 heures 15', je suis sorti dans la cour. Je suis allé à la remise de fuel. Je remplissais mon bidon quand mes yeux se sont portés vers les toits de la Mairie qui est juste derrière ma propriété.

S.I. : Plus exactement, je dois dire que j'ai eu mon attention attirée par quelque chose et j'ai levé la tête. J'ai alors vu dans le ciel une lueur assez vive. En regardant plus attentivement, j'ai nettement distingué une sorte d'haltère composé de deux grosses boules et d'une partie centrale les reliant. Les sphères étaient d'une couleur jaunâtre. Le contour n'en était pas net : il y avait un halo. La partie centrale était de forme allongée et émettait une lumière vive de couleur bleue-violette.

- - " Je ne peux en aucune façon estimer les dimensions de cet objet : en effet je ne peux vous dire à quelle distance il se trouvait et d'autre part, je n'ai aucun élément de comparaison comme j'en aurais pour un avion par exemple. La vision que j'en ai eu mesurait 1 mètre - 1,50 mètre.

- - " Lorsque je l'ai vu, il se trouvait, par rapport à moi, en direction de . Lorsque mes yeux se sont portés sur lui il ne bougeait pas. J'ai pu l'observer pendant deux secondes environ. Ensuite, il m'a semblé; j'insiste en disant semblé car je n'en suis pas certain - qu'il y a eu comme un claquement léger et l'objet est parti à grande vitesse en direction - . Le peu de temps que j'ai pu suivre sa trajectoire, je crois que sa position était légèrement inclinée.

S.I. : La nuit était très claire et le ciel parfaitement dégagé.

S.I. : L'objet était parfaitement horizontal lors de son point fixe.

S.I. : Je ne peux confondre cet objet ni avec un avion, ni avec une étoile filante. Je ne veux pas affirmer quoi que ce soit, mais j'ai, ce matin, été témoin d'une scène extraordinaire, particulière.

S.I. : Je suis en effet assez intéressé par les histoires de soucoupes et autres O.V.N.I., mais je peux vous assurer que je n'en fais pas une fixation et que je n'ai pas été victime d'une vision.

- - " Je ne fais pas de publicité autour de cette affaire car aussitôt les faits, je suis rentré dans le fournil et j'en ai parlé à mon commis qui s'est mis à rire. Comme je pense que cette réaction serait celle des gens à qui je raconterais cette histoire, je préfère n'en parler qu'à vous.

- - " Mon aventure est tout à fait réelle et je vous assure que c'est quelque chose qui "donne un choc et fait froid dans le dos !". Je n'insinue pas que j'ai vu une soucoupe volante avec des petits hommes verts à l'intérieur mais j'affirme avoir vu quelque chose d'étrange.

Le 13 Janvier 1979 à 18 H 30'

Lecture faite, persiste et signe.

(a signé au carnet de déclarations)

...//...

- Notre enquête à _____ ne nous permet pas de découvrir de témoin des faits autre que Monsieur C.
- Nous avons pris contact physique avec les militaires de la Brigade de _____. Aucune personne susceptible d'avoir été témoin du phénomène ne s'est manifestée à cette Unité.
- Le 14 Janvier 1979, nous sommes informés que les Militaires de la Brigade de _____ viennent d'être appelés par une personne ayant été témoin d'un phénomène identique. Le procès-verbal n° 26 de cette Unité en rapporte les détails.
- Nous joignons à notre procédure une photocopie du message de la Brigade de _____ informant des faits la Compagnie de _____ et donnant description de l'objet observé par le témoin. A ce sujet, il convient de mentionner que le phénomène vu par Monsieur C _____ et celui vu par Mme D. _____ (témoin de _____) n'ont pas de point commun sur le plan de la forme.

NOTA : Monsieur C _____ jouit auprès des Notables de la Commune d'une bonne réputation.
Il est connu de nous comme étant parfaitement pondéré.
Bien que, de son propre aveu, Monsieur C _____, H _____, reconnaisse s'intéresser aux O.V.N.I., il n'a jamais fait montre d'exubérance à ce propos et il fait preuve au contraire de beaucoup de réserve.

-----ooo000ooo-----

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'

O-V-N-I

- 1°) DATE - LIEU - HEURE D'OBSERVATION :
Samedi 13 Janvier 1979 à 6 heures 20' précises - région de _____
- 2°) POSITION DU TMOIN AU MOMENT DE L'OBSERVATION :
(sur la carte I/50 000 - type 1922 - _____)
- 3°) NOMBRE D'OBJET : UN
- 4°) DIRECTION SUIVIE PAR L'OBJET :
s'est dirigé vers _____ / - soit d'OUEST en EST

CL O T U R E

DESTINATAIRES DE LA PRESENTE PROCEDURE :

- La PREMIERE : à Monsieur le Préfet du Département à _____
- La DEUXIEME : à Monsieur le Procureur de la République _____
- La TROISIEME : à Mr le Général Commandant la _____ Région Aérienne à..... _____
- La QUATRIEME : Au ministre des Armées - Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire - Bureau emploi - _____
- La CINQUIEME : Renseignement.
- La SIXIEME : aux archives

...//...

MENTION : Copies du présent procès-verbal sont adressées :

La PREMIERE : à la Direction de la Gendarmerie

La DEUXIEME : Au Commandement Régional de la Gendarmerie
Nationale à

La TROISIEME : A la Circonscription régionale à
.....

FAIT et CLOS, le 16 Vévrier 1979

Le Gendarme D , R

Le Gendarme V , D

-----ooo000ooo-----

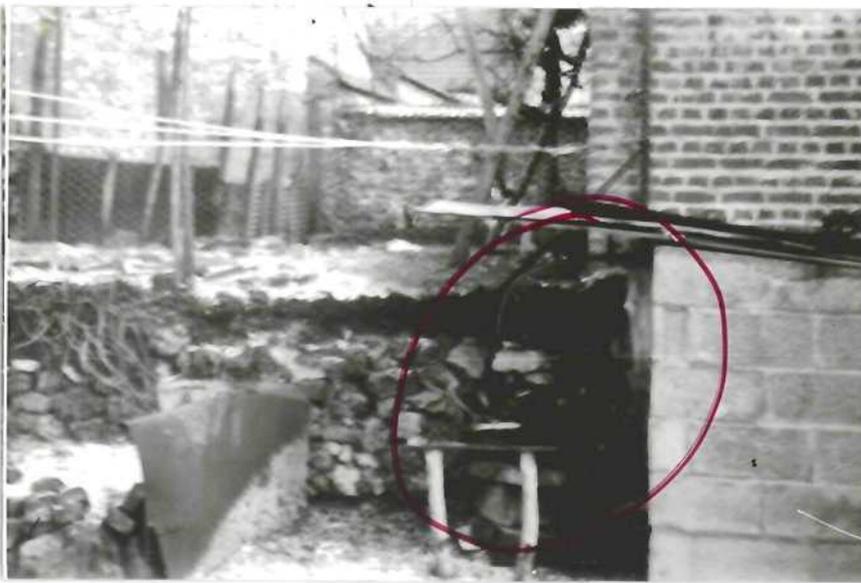
CIGEND

BT
NON PROTEGE
NMR 20/M
TXT

LE DIMANCHE 14 JAN 79 MADAME D/ C EPOUSE A AGE
DE ANS RETRAITEE DEMEURANT A A OBSERVE L'EVOLUTIO
D'UNE BOULE INCANDESCENTE DE LA GROSSEUR DE LA LUNE DANS LE SENS
EST SUD AU DESSUS DU BOIS DE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE
- LA LUNE SE TROUVAIT PLEIN OUEST LA DUREE DE CETTE OBSER
VATION S'EST EFFECTUEE DE 5h30 A 7h00 - LA BRILLANCE DE CET OBJET
ETAIT ANORMALEMENT CLAIR - AUCUN BRUIT ET AUCUNE AUTRE LUMIERE N'A
ETE REMARQUEE -STOP ET FIN -

0813

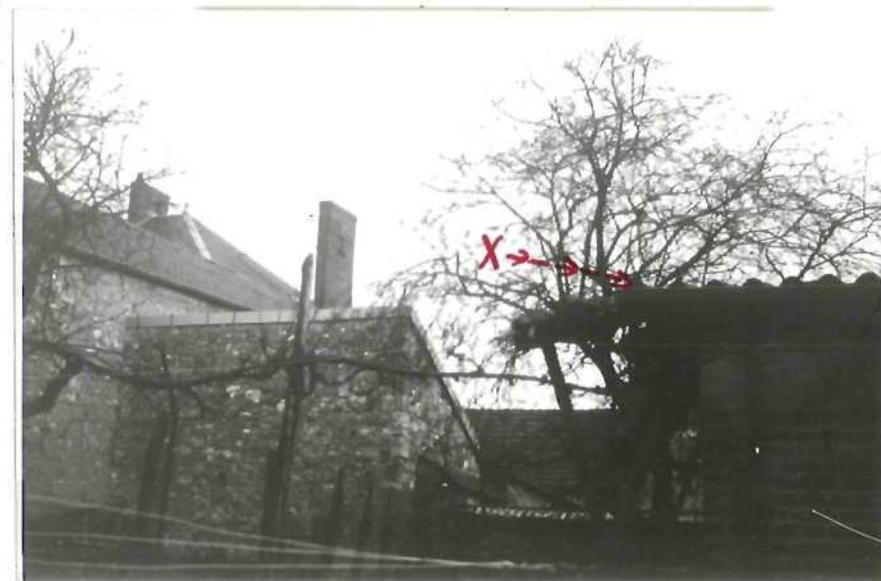
Pv 26 du 14/1/79.



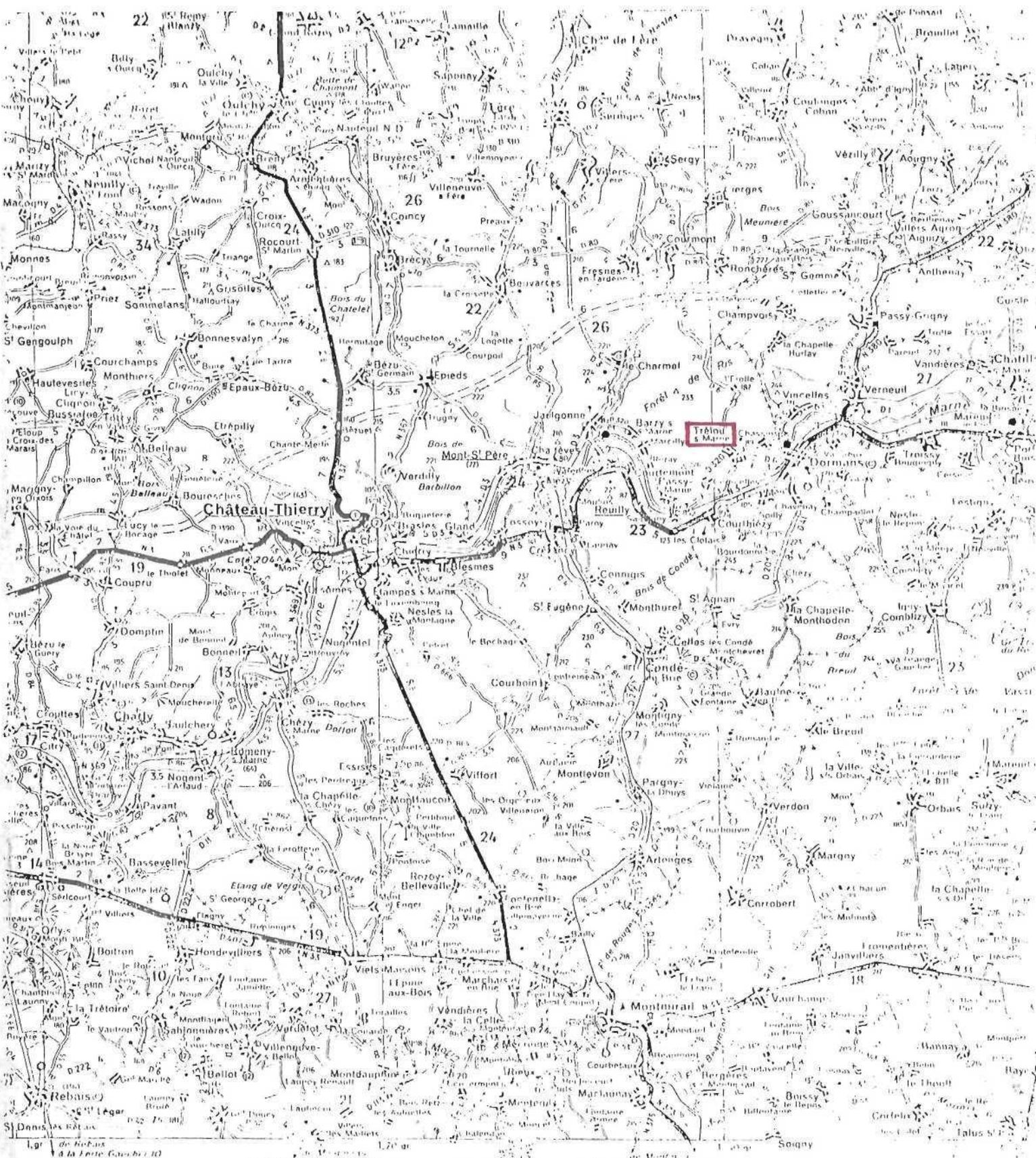
VUE N° 1 : Endroit où se trouvait
le témoin au moment où
il a aperçu l'objet.



VUE N° 2 : Champs de vision qu'avait
le témoin au moment où
il a aperçu l'objet.



VUE N° 3 : Emplacement où l'objet
a été aperçu et sa tra-
jectoire.



(14)

Voir O ph 14

(15)